

• Nom du client : LA CAVE A TAPAS

• Adresse desservie : RUE DE LA CALE LOGEMENT LOCATIF
PUY L EVEQUE

→ Message

30156079 545251423283 545

(B1-233/327)-233-1/2-929-000929-A1-2506060574042

LA CAVE A TAPAS
1 RUE DE LA CALE
46700 PUY L EVEQUE

→ Contacts

@ Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr

📞 Service Clients
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

🔧 Dépannage 24h/24
05 81 91 35 07

✉ TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX

🏠 Accueil
ZI de la Paganie 46700 PUY L EVEQUE
Mardi et vendredi - 9h-12h et 14h-17h Sauf
vacances scolaires

Votre facture estimative du 10 juin 2025

Acompte basé sur 50 % de votre consommation moyenne annuelle

Votre consommation estimée : 40 m³

Montant à payer au plus tard le 25 juin 2025 : 276,16 €

	€TTC
Distribution de l'eau potable	109,02
AQUARESO-PERIMETRE AQUARESO	
Collecte et traitement des eaux usées	142,27
AQUARESO-PERIMETRE AQUARESO	
Organismes publics	24,87
Total facture	276,16
Net à payer	276,16

détail au verso

Répartition de votre facture



■ Distribution de l'eau potable 39,5%
■ Collecte et traitement des eaux usées 51,5%
■ Organismes publics 9,0%

IBAN : [JOINDRE UN RIB]
ICS : FR86ZZZ003506
RUM : TIP55207623000000000545251423283

Date et Lieu

Signature

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SAUR à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SAUR. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

LA CAVE A TAPAS
1 RUE DE LA CALE
46700 PUY L EVEQUE

Montant : 276,16€
Créancier : SAUR
Centre N° 08
Référence client : 0051015838
Facture : 545251423283

TIP S€PA

CENTRE DE TRAITEMENT TIP
TSA 53978

92894 NANTERRE CEDEX 9

764500018591 LA CAVE A TAPAS

552076000487 62230000000000545251423283647108

27616

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information
RUE DE LA CALE LOGEMENT LOCATIF PUY L EVEQUE	40 m³	659169	015 mm			Estimation de consommation

Votre facture en détail		Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable						103,34		109,02
Abonnement						45,53		48,03
Part AQUARESO		2e semestre 2025				26,03	5,50	
Part SAUR		2e semestre 2025				19,50	5,50	
Consommation						57,81		60,99
Acompte part AQUARESO		Année 2025		40	0,4200	16,80	5,50	
Acompte part SAUR		Année 2025		40	1,0253	41,01	5,50	
► Collecte et traitement des eaux usées						129,34		142,27
Abonnement						44,93		49,42
Part AQUARESO		2e semestre 2025				17,49	10,00	
Part SAUR		2e semestre 2025				27,44	10,00	
Consommation						84,41		92,85
Acompte part AQUARESO		Année 2025		40	1,0600	42,40	10,00	
Acompte part SAUR		Année 2025		40	1,0503	42,01	10,00	
► Organismes publics						23,40		24,87
Consommation						23,40		24,87
Acompte Consommation eau potable (agence de l'eau)		Année 2025		40	0,3200	12,80	5,50	
Acompte Performance des réseaux d'eau potable (agence de		Année 2025		40	0,0700	2,80	5,50	
Acompte Performance des systèmes d'assainissement collectif		Année 2025		40	0,1050	4,20	10,00	
Acompte Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)		Année 2025		40	0,0900	3,60	5,50	

Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 4,47 € / m3 soit 0,00447 € / litre	HT exonéré de TVA : 0,00 € HT soumis à TVA : 256,08 €	TVA 5,50 % : 6,73 € TVA 10,00 % : 13,35 € TVA sur les débits : 20,08 €	Total facture TTC : 276,16 €
--	--	--	------------------------------

➔ Mieux comprendre la répartition de votre facture

➔ Message

Part Intercommunale/Communale

Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR

Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics

Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

Gérez directement
votre compte en ligne sur
www.saurclient.fr

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984-NAF 3600
Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email, à l'adresse dpo@saure.com ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles (www.saurclient.fr - Rubrique Données Personnelles).
Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.



EPE5320023545251423283000276160N

Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Datez et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.
Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées :
Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.